



Coalition des familles homoparentales

Bulletin de liaison - VOLUME X- No. 1 – Septembre 2008

Bonne Fête!!

Par Mona Greenbaum

Directrice générale de la Coalition des familles homoparentales

Il y a dix ans, au mois d'août 1998, c'était une période très excitante pour ma partenaire Nicole et moi-même. Je suis sur le point d'accoucher de notre premier fils, Léo. Après neuf ans de vie de couple, nous sommes plus que prêtes à devenir parents.

Un autre bébé est également sur le point de naître : l'Association des mères lesbiennes (AML). Nous avons décidé de mettre le groupe sur pied parce que nous nous étions senties très seules pour planifier notre famille. Aucun de nos amis gais ou de nos amies lesbiennes n'était intéressé(e) à avoir des enfants.

À cette époque, nous avons déjà rencontré deux couples de lesbiennes comme nous et qui deviendraient de bonnes amies avec les années. Un des couples avait une petite fille de 6 mois (magnifique – nous sommes émerveillées!). L'autre couple était sur le point de concevoir son premier enfant dans notre lit !

Tellement d'histoires. Tellement d'événements se sont produits pour nos familles depuis cette période. Voici un résumé de ces événements afin de nous rappeler et de célébrer.

Mars 1998 : Nous avons rencontré un avocat spécialisé en droit de la famille. À notre grande surprise, nous découvrons que personne au Québec n'a jamais demandé qu'un parent lesbien ou gai non biologique soit légalement reconnu. Nous amorçons une saga juridique qui s'étendra sur cinq ans et impliquera quatre avocats, trois tribunaux, trois témoins experts ainsi que le gouvernement du Québec.

21 août 1998 : Naissance de notre premier fils, Léo.

Octobre 1998 : Première réunion de l'AML qui regroupait 40 femmes dans notre salon. Aucune d'entre elles ne se connaissait. Nous étions fascinées. Depuis, je suis fière de dire qu'il n'y a pas eu de mois sans une activité de l'AML. Nous commençons à recevoir de nombreuses demandes d'entrevues de la part des médias. Nous espérons que ces demandes ne sont que passagères.

Janvier 1999 : N'ayant pas accès aux cliniques de fertilité, nous mettons sur pied une « banque de sperme » à la maison. Des lesbiennes sonnent à notre porte à 6 h le matin et repartent avec un thermos rempli d'azote liquide, ainsi qu'un petit contenant d'or blanc !

Mai 1999 : Nous publions notre premier ouvrage pratique : le *Guide pour former une famille alternative*. Dans les années à venir, nous allons distribuer des milliers d'exemplaires de ce guide.

12 avril 1999 : Notre cause est entendue devant la Cour supérieure du Québec. Notre avocat nous a conseillé de demander une délégation de l'autorité parentale.

Juin 1999 : L'Assemblée nationale du Québec adopte la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les conjoints de fait* qui accorde aux conjoints de fait homosexuels les mêmes droits qu'aux conjoints de fait hétérosexuels.

1^{er} août 1999 : Premier défilé de la fierté gaie pour l'AML. Nous marchons sous une magnifique bannière teinte à la main. Des pères gais se joignent à nous.

25 octobre 1999 : Nous perdons en cour.

Octobre 1999 : Les membres se rencontrent au bar Drugstore pour la première réunion du comité d'action politique de l'AML. Nos quatre priorités sont : les droits parentaux, l'accès à la parentalité (cliniques de fertilité et agences d'adoption), mariage entre conjoints homosexuels et homophobie dans les écoles.

24 janvier 2000 : Naissance de Simon, notre deuxième fils.

Avril 2000 : Le gouvernement fédéral adopte la *Loi visant à moderniser le régime d'avantages et d'obligations dans les Lois du Canada (C-23)* qui accorde certains droits et responsabilités aux couples homosexuels.

23 septembre 2000 : La *Table de concertation des lesbiennes et gais du Québec (TCLGQ)* organise une conférence intitulée « Nos communautés en marche, réflexion sur l'avenir des communautés lesbienne et gaie ». Nous commençons à réaliser que la communauté LGBT est divisée quant à la question du militantisme en faveur de la reconnaissance des familles homoparentales.

Septembre 2000 : Notre appel pour la reconnaissance des droits et responsabilités de Nicole est entendu et rejeté un mois plus tard.

Décembre 2000 : Nous commençons à collaborer avec l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), ce qui permettra la tenue de plusieurs conférences intéressantes en lien avec les enjeux sur la santé mentale des gais et lesbiennes, dont une conférence sur l'homophobie dans les écoles et trois conférences sur les gais et lesbiennes des minorités ethnoculturelles.

Janvier 2001 : L'AML se joint à la *Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe* qui coordonnera la bataille à Québec pour les droits des couples gais et lesbiens ainsi que ceux des familles homoparentales en 2002 de même que pour le mariage entre conjoints de même sexe qui aura lieu plus tard.

1^{er} et 2 mars 2001 : L'ACSM présente la première conférence québécoise sur le parentage gai et lesbien intitulée « Parentalité gaie et lesbienne: famille en marge? ». L'AML fait partie du comité organisateur et présente quelques ateliers.

Avril 2001 : Nous demandons à la Cour supérieure du Québec – chambre de la famille que Nicole adopte nos deux fils.

Juin 2001 : L'AML est élue à la TCLGQ et supervise un dossier sur les enjeux familiaux. Il s'agit d'une première pour la TCLGQ.

Juin 2001 : À l'assemblée générale annuelle de la Fédération des femmes du Québec, l'AML présente la réalité des familles homoparentales et les déléguées votent unanimement en faveur du soutien de notre cause.

Novembre 2001 : Nous rencontrons le ministre de la Justice Paul Bégin afin de discuter de la possibilité d'une union civile. Il est surpris que nous soyons fâchées que le projet de loi ne comprenne absolument rien pour les familles LGBT. Il nous promet de tenir une consultation publique.

26 novembre 2001 : L'AML présente un mémoire à la Chambre des communes relativement à l'accès aux cliniques de fertilité dans le cadre de la *Loi sur la procréation assistée*, ce qui fera en sorte que la loi comprendra une clause empêchant les cliniques de faire de la discrimination basée sur l'orientation sexuelle ou sur l'état matrimonial. Durant ce mois, nous commençons également à sensibiliser les cliniques québécoises à propos

des familles homoparentales. Notre première cible est Procrea, la plus importante clinique de la province qui possède des succursales à Montréal et à Québec.

Novembre 2001 : Michael Hendricks et René Lebœuf entreprennent leur lutte en justice afin d'obtenir le droit de se marier. Nous présentons quatre affidavits en faveur de leur cause.

6 et 7 février 2002 : La première de deux commissions parlementaires sur la question de l'union civile et des droits parentaux a lieu à l'Assemblée nationale. Les membres de l'AML présentent 11 mémoires. L'AML doit enseigner aux politiciens comment on fait les bébés.

Juin 2002 : La *loi instituant l'union civile et les nouvelles règles sur la filiation* est adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Six de nos familles sont assises au balcon afin d'assister à ce vote.

28 juillet 2002 : Ma mère meurt à l'âge de 60 ans. Ce soir-là, lors du Gala Arc-en-ciel, l'AML reçoit un prix pour son action politique.

Septembre 2002 : L'AML publie son guide sur l'union civile grâce à une subvention du ministère de la Justice. Des milliers de copies sont distribuées.

Janvier 2003 : L'AML présente un mémoire à la Chambre des communes relativement au mariage entre conjoints homosexuels. Certains députés nous traitent avec rudesse.

Mars 2004 : Le mariage homosexuel est légalisé au Québec.

Mai 2004 : Nous nous joignons au comité organisateur de la conférence internationale sur les droits des allosexuels « Le droit d'être différent ». Cette conférence aura lieu dans le cadre des OutGames de Montréal. Plus de 2000 personnes provenant de 100 pays y assisteront du **26 au 29 juillet 2006**.

Juin 2004 : Nicole et moi nous marions légalement. Léo et Simon jouent le rôle de porteur d'anneaux.

Juillet 2004 : Nous nous joignons à un groupe de travail composé de représentants ministériels et d'organismes communautaires LGBT qui travailleront éventuellement avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec afin de rédiger un rapport destiné au ministre de la Justice et intitulé *De l'Égalité juridique à la légalité sociale: vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie*. Le rapport, lancé en **mars 2007**, fait un survol des besoins et demandes de la communauté LGBT au Québec.

Mai 2005 : L'AML publie *Le respect et l'estime de soi: Parler de l'orientation et de l'identité sexuelle avec nos enfants*.

Mai 2005 : Nous faisons partie des fondateurs de la Coalition Multimundo, une coalition qui rassemble des groupes LGBT provenant de diverses communautés ethnoculturelles.

Juillet 2005 : Le mariage entre conjoints de même sexe est légalisé au Canada.

Automne 2005 : Avec un peu d'aide de la part de l'AML, quelques pères gais fondent le groupe Papa-Daddy. Peu avant Noël, Papa-Daddy et l'AML organisent leur première activité commune. Quelques mois plus tard, ils organisent également un sous-groupe sur l'adoption et les familles d'accueil.

Octobre 2006 : Publication d'*Ulysse et Alice*, le premier livre québécois pour enfants qui met en scène un enfant né dans une famille homoparentale. Le livre est le résultat d'un concours lancé par l'AML afin de trouver une auteure.

Février 2007 : Les membres du groupe Papa-Daddy et de l'AML fondent la *Coalition des familles homoparentales* (CFH) afin de lutter pour la reconnaissance juridique et sociale de nos familles. Les deux

groupes fusionnent officiellement en **juin 2008**.

Juin 2007 : Nous amorçons une collaboration avec la Commission scolaire de Montréal qui mènera éventuellement à la distribution d'*Ulysse et Alice*, du guide d'accompagnement et d'une affiche dans 200 écoles primaires de Montréal.

Mars 2008 : La Coalition publie *Adoption et accueil d'enfants résidants au Québec : Un guide pour gais et lesbiennes* en collaboration avec l'Association des centres jeunesse du Québec.

Mars 2008 : Après plusieurs années, nous obtenons finalement un financement récurrent de la part du gouvernement du Québec qui permettra de payer le salaire d'une coordonnatrice.

Juin 2008 : Nous obtenons la confirmation du financement de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour un projet visant à sensibiliser les professionnels travaillant dans les écoles et les services sociaux à propos de la réalité des familles homoparentales.

Août 2008 : 10^e anniversaire!

Message de Gary Sutherland

Co-président de la Coalition des familles homoparentales

Lorsque Mona m'a demandé d'écrire quelques mots sur l'avenir de la Coalition, je me suis d'abord tourné vers son article sur les dix dernières années de l'AML. J'ai lu à propos de ces dix années d'existence, que j'ai presque entièrement ratées, avec respect et en versant une larme à l'occasion. Tant de progrès en si peu de temps. Tant de gens et de familles ayant lutté pour leurs droits... et cette lutte a permis qu'Antonio et moi-même adoptions Raphaël. En tant que couple. Fièrement et sans cacher qui nous sommes.

Je désire remercier toutes ces personnes courageuses.

J'ai souvent pensé que j'étais entré dans ce mouvement à un moment où presque tout avait été fait. Les batailles juridiques pour nos droits en tant que parents et conjoints ont été menées et gagnées. Bien sûr, nous devons surveiller constamment ce qui se passe afin de nous assurer que nous ne perdons aucun de ces droits... Alors, nous ne pouvons pas simplement nous asseoir, nous détendre et nous atteler à la tâche déjà compliquée d'élever nos enfants ?

Puis, alors que je pense complaisamment que notre acceptation est un acquis, quelque chose se produit et me rappelle que les mœurs de la société ne sont pas aussi évoluées que la législation. Quelqu'un nous demande d'enlever notre petit drapeau arc-en-ciel après que quelques employés municipaux aient ri de notre famille. Un groupe d'enfants d'une dizaine d'années me croise sur la rue et l'un d'entre eux en pousse un autre en le qualifiant de « tapette ».

Ce sont des situations avec lesquelles nous devons composer tous les jours... mais je me demande ensuite l'effet que ce genre d'incident aura sur Raphaël dans quelques années... et comment je lui expliquerai ces attitudes. Je me demande ce que je peux faire maintenant pour améliorer un peu les choses à l'avenir et pour augmenter l'acceptation sociale de notre famille.

C'est pour cette raison que j'ai rejoint la Coalition. Il y a tellement de conscientisation à faire dans le système scolaire, les services sociaux et médicaux, etc. Nous en faisons tous une petite part chaque jour lorsque nous prenons un rendez-vous pour notre enfant et que nous devons expliquer qu'il ou qu'elle a deux mères ou deux pères... ou lorsque nous éduquons dans le parc... ou lorsque nous nous attelons à changer les services sociaux en leur montrant à quel point nous pouvons être de bonnes familles...

La Coalition compte plus de 850 membres familles. Unissons-nous et faisons notre part afin d'amener certains des changements sociaux dont nous avons tous besoin, dans l'intérêt de tous nos enfants.

Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à info@famileshomoparentales.org ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8

Les nouvelles en bref de juin à août 2008

Les nouvelles canadiennes

12 mai 2008 365 Gay.com (Toronto) La première étude nationale au sujet des élèves LGBT au Canada a donné des résultats étonnants dans un pays qui se targue d'être axé sur la diversité. L'enquête a été menée auprès d'élèves du secondaire par Égale, l'organisme canadien de défense des droits des LGBT. Apparemment, les deux tiers des élèves LGBT ne se sentiraient pas en sécurité dans leur école.

Un quart des élèves allosexuels affirment avoir été victimes de menaces physiques en raison de leur orientation sexuelle. Plus de la moitié ont affirmé avoir été verbalement harcelés. Près de la moitié ont fait l'objet de rumeurs malveillantes sur Internet par des messages textuels.

L'enquête a démontré que le harcèlement d'élèves allosexuels est deux fois plus fréquent que le harcèlement d'élèves hétérosexuels. Il démontre également que le harcèlement aurait des répercussions sur l'apprentissage. Plus d'un tiers des élèves allosexuels ont affirmé avoir déjà manqué des cours par souci de sécurité.

L'enquête a commencé au mois de décembre dernier, bien que certaines écoles catholiques aient refusé d'y participer.

L'enquête avait été distribuée dans les écoles du pays – dans les grandes villes, les villes de petite taille, les campagnes, de même que dans les écoles des réserves amérindiennes et des bases militaires. Les résultats de l'enquête d'Égale étaient semblables à ceux d'une enquête américaine du réseau Gay, Lesbian and Straight Education Network (GLSEN).

LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE

(Sautez cette section si vous en avez assez du mariage)

Veillez noter qu'aux États-Unis, le débat sur le mariage a complètement perdu les pédales ! Il y a des initiatives favorables et défavorables au mariage dans la majorité des États. Ainsi, il serait impossible de traiter de ce sujet convenablement dans un bulletin. Toutefois, vous trouverez un excellent aperçu des nouvelles en provenance des États-Unis, sur le site de la *Human Rights Campaign* dans la section sur le mariage : www.hrc.org/marriage/

Sur ce site un tableau structuré des avancées État par État peut être consulté en cliquant sur la rubrique **States with Anti-Gay Marriage Laws**.

3 juin 2008 (Athènes) Le gouvernement **grec** décidé d'annuler les mariages de deux couples de conjoints de même sexe après que les cérémonies aient été célébrées par le maire de l'île de Tilos.

4 juin 2008 (San Francisco) La Cour suprême de la **Californie** refuse de revenir sur sa décision de légaliser le mariage entre conjoints de même sexe dans l'État, retirant ainsi la dernière épine vers l'autorisation de mariage pour les couples homosexuels. Le 17 juin 2008, les représentants de l'État confirmaient que les comtés doivent commencer à distribuer des licences de mariage neutres.

Une initiative dans le but d'interdire le mariage gai s'est toutefois qualifiée pour le scrutin du 4 novembre 2008. Sa ratification annulerait la décision du tribunal en amendant la constitution de l'État pour limiter le mariage à une union entre un homme et une femme. Les tenants de cette initiative espèrent ajouter la Californie à la liste des 26 États qui ont déjà approuvé des amendements constitutionnels interdisant le mariage entre conjoints de même sexe. On ne sait toujours pas si les unions célébrées avant les élections de cet automne seraient annulées si l'amendement est accepté.

La Californie compterait environ 108 734 foyers de même sexe, selon le recensement américain de 2006.

11 juin 2008 (Oslo) La tribune du parlement **norvégien** explose en applaudissements et en acclamations lorsque la loi autorisant le mariage entre conjoints de même sexe est ratifiée. La loi reconnaît également les deux conjoints d'un mariage comme parents à parts égales et donne aux lesbiennes le même accès à la « procréation médicalement assistée » qu'aux couples de sexe opposé. Selon la législation, l'Église de Norvège serait autorisée à célébrer les mariages entre conjoints de même sexe. Avec cette loi, la Norvège devient le 6^e pays au monde à autoriser les mariages entre conjoints de même sexe.

31 juillet 2008 (Boston) Le gouverneur du **Massachusetts**, Deval Patrick, a ratifié une loi autorisant les couples de même sexe de l'extérieur de l'État à s'unir au Massachusetts. Le projet de loi annule une loi de 1913 qui disait que les licences de mariage ne pouvaient être données à des couples dont le mariage ne serait pas reconnu dans leur État d'origine.

11 août 2008 (Amsterdam, Pays-Bas) Une ordonnance de la cour oblige le gouvernement des **Antilles** à reconnaître les mariages entre conjoints de même sexe. Les Antilles étaient à l'origine une colonie hollandaise, mais c'est aujourd'hui une république autonome du royaume des Pays-Bas. La loi hollandaise exige que les trois parties du royaume – les Pays-Bas, Aruba et les Antilles hollandaises – reconnaissent les documents juridiques de chacune des autres parties, dont les actes de mariage.

L'appel présenté par le gouvernement antillais à La Haie a peu de chances de connaître le succès, soutiennent les analystes juridiques, soulignant l'échec d'une semblable affaire en 2005 qui avait été présentée par le gouvernement d'Aruba.

Les nouvelles internationales

Comptes-rendus sur la fierté :

29 juin 365 Gay.com (New Delhi, Inde) Les hommes portaient des saris brillants, les femmes portaient des boas arc-en-ciel et des centaines de personnes ont manifesté en faveur des droits homosexuels dans trois villes indiennes lors de la plus grande manifestation de fierté gaie dans ce pays conservateur où les gestes homosexuels sont illégaux. Les partisans des droits homosexuels ont parcouru les rues de Calcutta, Bangalore et New Delhi pour demander l'élimination de la discrimination et prôner l'acceptation dans une société où l'intolérance est largement répandue.

Les marches ont eu lieu quelques jours avant que le tribunal de première instance de Delhi entende les moyens pour faire annuler une loi contre l'homosexualité datant de l'ère coloniale britannique. La loi, qui interdit les actes sexuels « à l'encontre de la nature », est assortie d'une peine maximale de dix ans de prison. Les éditoriaux des journaux ont demandé des remaniements de la loi et des auteurs ainsi que des militants de renom ont signé des pétitions pour exprimer leur soutien.

Les manifestations dans les trois villes ont été pacifiques, bien que le nombre de policiers et de journalistes ait été sensiblement égal à celui des marcheurs.

3 juillet IPS (Sofia, Bulgarie) La première marche a eu lieu dans la capitale Sofia sous le slogan « Moi et ma

famille ». Entre 150 et 200 personnes ont participé à la marche bulgare.

Cette année, la municipalité de Sofia s'est montrée particulièrement ouverte face à l'idée d'un événement de la fierté. « Le maire de Sofia a subi d'intenses pressions politiques, religieuses et sociétales pour annuler le défilé », a déclaré Aksinia Gencheva, directrice générale de BGO Gemini, la principale organisation qui lutte pour les droits des minorités sexuelles en Bulgarie, et l'une des organisatrices de la marche.

Les participants du défilé ont réclamé un événement pacifique et ont proposé un message inclusif. L'une des banderoles se lisait, « Faites attention à ceux que vous haïssez – il pourrait s'agir de quelqu'un que vous aimez ». Cette exhortation n'a cependant pas été entendue pas les groupes d'extrémistes réunis pour attaquer les marcheurs. Quatre-vingt-huit personnes ont été arrêtées pour avoir lancé des pierres, des pétards et des cocktails Molotov aux participants. La violence a éclaté malgré l'importante présence policière, dont le nombre était presque égal à celui des participants du défilé.

« La Bulgarie a maintenant l'une des législations les plus progressistes et égalitaires en Europe, a déclaré Aksinia Gencheva, mais le problème n'est pas la législation, c'est plutôt le manque de volonté politique ou de pression de l'état pour l'implanter. »

6 juillet VOA News (Budapest, Hongrie) Des douzaines de contestataires ont affronté les policiers escortant une marche de gais et lesbiennes tenue au centre de la capitale de la Hongrie. La police a déclaré qu'au moins 7 personnes avaient été blessées, incluant un journaliste et deux policiers, et que 45 personnes avaient été arrêtées.

Des centaines de personnes ont manifesté en faveur des droits des homosexuels pendant la journée en dépit des menaces de groupes d'extrême droite. Les gais et lesbiennes ainsi que leurs partisans ont tenté de danser et de saluer les spectateurs se trouvant derrière des clôtures en métal. Rapidement, les problèmes ont commencé alors que les protestataires, scandant des slogans antisémites, ont attaqué les manifestants avec des œufs, des bouteilles et des pierres. De plus, des bombes d'essence ont été lancées vers les policiers, parfois en provenance des balcons, ce qui a mis le feu à une voiture de police. Parmi les personnes attaquées se trouvaient Gabor Horn, un parlementaire libéral, une voiture de police transportant l'ancien sous-secrétaire Gabor Szetey, le premier politicien hongrois ouvertement gai, ainsi qu'un membre hongrois du Parlement européen, Katalin Levai. Les observateurs ont déclaré qu'il s'agissait de la pire violence observée en une douzaine d'années où le défilé de la fierté gaie a lieu à Budapest.

Les observateurs des droits homosexuels croient que les affrontements semblent être un plus grand problème en Europe. Un chien de garde des droits humains de l'Union européenne, l'Agence européenne des droits fondamentaux de l'Union européenne, a déclaré qu'un tiers des membres de l'UE échouent encore à assurer des droits égaux aux gais et lesbiennes dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'aide sociale et de l'accès aux services.

30 juillet 365gay.com (Stockholm, Suède) Des attaques homophobes ayant laissé deux hommes luttant pour leur vie, deux autres sérieusement battus et trois églises vandalisées ont ébranlé cette ville connue pour son attitude libérale envers l'homosexualité. Les trois attaques ont marqué le début de EuroPride, qui s'est tenue cette année dans la capitale suédoise et qui a attiré des milliers de touristes allosexuels de partout en Europe.

Alors que EuroPride commençait, deux homosexuels dans la fin de la vingtaine ont été poignardés et volés. Les policiers ont déclaré que les hommes avaient simplement échangé un baiser lorsqu'ils avaient été abordés par deux hommes scandant des injures homophobes. On leur a volé leurs téléphones cellulaires. Lorsqu'un des hommes a résisté, il a été poignardé dans l'estomac. L'autre homme a été poignardé lorsqu'il a tenté de repousser les assaillants.

Plus tard, deux autres homosexuels ont été battus par trois hommes lançant des injures homophobes et dénôçant EuroPride. Aucune des victimes n'a été sérieusement blessée. Le même jour, trois églises

luthériennes de Stockholm ont été vandalisées. Les autorités ont déclaré que des affiches dénonçant EuroPride et comprenant des condamnations de l'homosexualité en provenance de la Bible avaient été apposées sur les façades des immeubles. Les affiches critiquaient également les pasteurs féminins et la musique bruyante. L'Église luthérienne suédoise, la plus importante du pays, est ouverte aux homosexuels et a un kiosque à EuroPride.

Autres nouvelles internationales

2 juillet *The Advocate (New York)* Lambda Legal a déposé une plainte pour discrimination auprès du procureur général de l'état de New York au nom d'un couple gai qui n'a pu afficher son profil sur un service d'adoption en ligne. Rosario Gennaro de Alexander Gardner de New York soutiennent que l'agence Adoption Profiles LLC and Adoption Media LLC située en Arizona viole les lois de l'état de New York qui interdisent la discrimination. Le site Web de la compagnie, ParentProfiles.com, ne permet l'enregistrement qu'aux parents hétérosexuels.

Ce n'est pas la première fois qu'un couple homosexuel dépose une plainte contre cette agence. L'an dernier, elle a réglé hors cours une plainte déposée par un couple de San Jose en Californie, Michael et Rich Butler, qui affirmaient que les compagnies violaient les lois californiennes interdisant la discrimination. Les compagnies ont affirmé que parce qu'elles étaient situées en Arizona et qu'elles faisaient affaire sur Internet, elles n'avaient pas à respecter les lois californiennes. Un juge de la cour fédérale de San Francisco a rejeté l'argument et a statué que la poursuite pouvait avoir lieu.

23 juillet *Human Rights Watch (New York)* La décision du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) accordant un statut consultatif à deux groupes travaillant sur l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle est une victoire dans la lutte continue pour l'inclusion aux Nations Unies, ont affirmé aujourd'hui une coalition de six organisations de droits humains. Les deux groupes nommés les 21 et 22 juillet 2008 sont COC Netherlands et la State Federation of Lesbians, Gays, Transexuals and Bisexuals of Spain (FELGTB), deux organisations nationales représentant les allosexuels aux Pays-Bas et en Espagne.

Le statut consultatif est un moyen clé pour la société civile d'accéder au système de l'ONU. Il permet aux organisations non gouvernementales (ONG) de déposer des rapports oraux et écrits lors des réunions de l'ONU ainsi que d'organiser des événements à l'ONU. Grâce à cela, ces groupes peuvent partager les informations et leurs analyses des abus et de la discrimination vécue par les personnes allosexuelles à travers le monde.

6 août *365 Gay.com* – Barack Obama a assuré la communauté allosexuelle qu'il supportait leur droit à l'adoption dans une déclaration envoyée à l'organisation allosexuelle *Family Equality Council*. Jennifer Crisler, directrice générale de *Family Equality Council*, avait demandé aux deux candidats d'exposer brièvement leur plan pour « reconnaître, respecter, protéger et célébrer toutes les familles aimantes [qu'ils] cherchaient à représenter » après que John McCain ait déclaré en entrevue qu'il n'était pas favorable à l'adoption par les gais et les lesbiennes. L'équipe de John McCain n'a pas envoyé de réponse à sa demande.

Barack Obama a déclaré « Mais nous devons également en faire plus pour soutenir et renforcer les famille LGBT. Parce que l'égalité dans les relations, la famille et le droit à l'adoption n'est pas un principe abstrait; il concerne le fait que des millions d'Américains LGBT peuvent ou non enfin vivre des vies marquées par la dignité et la liberté. C'est pour cette raison que nous devons répéter des lois telles que le *Defense of Marriage Act*. C'est pour cette raison que nous devons éliminer la discrimination envers les familles LGBT. Et c'est pour cette raison que nous devons étendre le traitement égal à nos lois sur la famille et sur l'adoption. »

Des nouvelles de la Coalition des familles homoparentales RENCONTRES À VENIR

SEPTEMBRE 2008

□ **MARDI 16 SEPTEMBRE À 19H30.**

**GROUPE DE DISCUSSION ADOPTION/FAMILLES D'ACCUEIL: LES ENJEUX DE L'ADOPTION INTERRACIALE
VIDÉO, DISCUSSION ET MAÏS SOUFFLÉ**

Présentation de la video *Struggle for Identity: Adoptees discuss their experiences growing up in transracial adoptive families*. Ils examinent des problématiques complexes telles la confrontation des stéréotypes et le racisme, l'intégration de leur culture d'origine, l'apprentissage de l'identité personnelle en termes de race et de culture, l'interracialisation et la création de familles multiculturelles. La voix irrésistible de l'expérience est touchante et parfois brutalement honnête dans ses observations. Considérée aux États-Unis comme la vidéo qui fait autorité sur le sujet, *Struggle for Identity* a été intégrée à des programmes de formation et de recrutement dans le monde entier.

Nota bene : la vidéo est uniquement en anglais

Lieu: UQAM, 320, Ste Catherine est (Métro Berri), Salle DS-2901

□ **SAMEDI 20 SEPTEMBRE à 11h00.**

PIQUE-NIQUE-BBQ à MONT ROYAL

La Coalition des familles homoparentales convient tous les membres de familles LGBT, avec ou sans enfant, de même que tous nos amis et alliés, à un Pique-nique communautaire et barbecue au Mont Royal. Soyez des nôtres pour un moment de détente et de partage, en famille et entre amis, dans l'un des plus beaux parcs montréalais.

Au programme : de la nourriture, de la musique, des activités et beaucoup de plaisir. **Nous nous rencontrerons au pavillon du Lac des Castors.**

SVP : Amenez de la nourriture, de la musique, des jeux et des couvertures de pique-nique à partager avec les gens d'ailleurs.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à Mona au (514) 846-1543.

OCTOBRE 2008 :

□ **SAMEDI 4 OCTOBRE à 11h00.**

CUEILLETTE DE POMMES À MONT ST-GRÉGOIRE (POUR PERES GAIS, FUTURS PERES ET ENFANTS)

Veillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements ou appelez Alain au 514-768-6585

□ **MERCREDI LE 15 OCTOBRE à 19h30**

1er PARTIE: COMMENT FORMER UNE FAMILLE/ QUESTIONS LÉGALES (Série sur la parentalité pour femmes)

Veillez consulter le document joint pour de plus ample renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

□ **JEUDI LE 23 OCTOBRE à 19h30.**

1^e PARTIE: COMMENT FORMER UNE FAMILLE (Série sur la parentalité pour hommes)

Veillez consulter le document joint pour de plus ample renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

□ DIMANCHE, 28 OCTOBRE, de 14 à 17 h

FÊTE D'HALLOWEEN : LES REPTILES (POUR TOUS, FAMILLES ET AMIS)

Enfants et adultes : Que porter? Un déguisement d'Halloween! Le thème est les REPTILES et les CRÉATURES EFFRAYANTES!

Activités: À 15 h, Reptizoo présentera une variété de reptiles que les enfants et les adultes pourront toucher. Ne manquez pas le python birman de 3 mètres, "Star", la tortue de plus de 36 kilos et plusieurs autres serpents, lézards, araignées, etc. Il y aura également du bricolage, des citrouilles à décorer, des collations et un grand gymnase où courir et jouer au basketball ou encore s'amuser dans le coin des petits. Si possible, amenez une collation à partager (N'oubliez pas, AUCUN PRODUIT À BASE D'ARACHIDES en raison des allergies).

NOVEMBRE 2008

□ NOVEMBRE (DATE EXACTE À CONFIRMER)

GROUPE DE DISCUSSION ADOPTION/FAMILLES D'ACCUEIL: LES RETROUVAILLES

Il est certain. C'est une de nos craintes comme parents adoptants. Mon fils ou ma fille m'arrive un jour en disant qu'il/elle veut chercher sa mère ou son père biologique... Comment ça fonctionne? Madame Immacula Dieudonné s'occupe des retrouvailles au Centre jeunesse de Montréal depuis très longtemps. Elle viendra nous raconter les histoires de plusieurs de ces jeunes qui sont venus la voir pour chercher leurs origines...

□ JEUDI 13 NOVEMBRE à 19h30

2^e PARTIE: DIFFERENTS TYPES DE FAMILLES (Série sur la parentalité pour femmes)

Veillez consulter le document joint pour de plus ample renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

□ JEUDI 27 NOVEMBRE à 19h30

2^e PARTIE: SURVIVRE À L'ARRIVÉE D'UN JEUNE ENFANT (Série sur la parentalité pour hommes)

Veillez consulter le document joint pour de plus ample renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

BABILLARD :

♦ Nous recherchons un **5 1/2 (ou +) au rez-de-chaussé**, accès à la cour, quartier paisible, idéalement dans un de ces quartiers: centre-sud de l'arrondissement Ville-Marie et l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. **SVP contactez Melodie Paquette et Sylvie Roy au melodiepaq@hotmail.com**

♦ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : www.cdfrdp.qc.ca ainsi que le site de notre regroupement : www.rcentres.qc.ca/propos.html

♦ **L'association des lesbiennes aux femin'elles:** L'Association lesbienne vous invite à ses soirées le premier et le troisième mardis du mois, de 19h à 21h30 au CLSC situé au 411 Hotel Dieu à **Chicoutimi**. Ces rencontres ont comme but de briser l'isolement et s'adressent aux femmes lesbiennes qui désirent socialiser en compagnie d'autres femmes lesbiennes, afin de permettre un échange positif. Au plaisir de vous rencontrer! Informations: **418-550-2259.**

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes.

Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au **6032 St-Hubert (métro Beaubien)**. Téléphone **(514)277-7445**, télécopieur **(514)277-1689**

DIVERS :

♦ **Traducteurs, rédacteurs, etc.:** Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez-nous contacter : info@familleshomoparentales.org

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccglm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075 rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13h00 à 20h00. (514) 528-8424.

♦ **Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw** invitent les couples lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : **Rena Rubin, Foster Care Recruiter**, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca.

♦ **Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la nous en tout temps à info@familleshomoparentales.org ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.**

♦ **LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE.** Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à l'AML. **J. Freed, (514) 489-8633, www.ifreed.ca**

♦ **HARMONIE, CROISSANCE, PROSPÉRITÉ.** Produits et services financiers pour les familles en pleines croissances. Hypothèques, Régimes d'épargne études, Gestion du risque, Protection du patrimoine, Protection du vivant. 20% des honoraires seront versées à l'AML . Sylvie Grenon, Spécialiste en planification générale, communiquez par courriel : sylvie.grenon@londonlife.com ou par téléphone au 514-433-2884

L'impression et la distribution de ce bulletin ont généreusement été commanditées par:

SNACK BAR
La parryse

302 rue Ontario Est, MTL 842.2040